

Séance du Conseil d'établissement

Mercredi 14 novembre 2018 à 20h00
à la salle du Conseil communal
au Collège Léman à Apples

Sylvie Gomez ouvre la séance à 20h00 et passe la parole à la secrétaire qui procède à l'appel.

Membres présents

Leila Aouad, Swen Balducci, Ana Cendan, Patrice Copin, Sandra Dénéreaz, Willy Favre, Sylvie Gomez, Nicolas Hofmann, Cinthia Jotterand, Sylviane Jotterand, Yannick Leutwiler, Murielle Pretlot Desoleil, Pierre-Alain Schaub, Régis Sprutta, Marine Stäheli, Julianne Urfer.

Membres excusés

Jean-Daniel Courvoisier, Anne Fuchs, Jean-Michel Garcia, Caroline Dubugnon, Martine Marguerat, Annie Oulevay-Bachmann, Valérie Ringoir et Monika Wihlborg.

La présidente passe ensuite la parole à Willy Favre qui présente la nouvelle directrice qui le remplacera dès le 1^{er} décembre 2018. Murielle Pretlot Desoleil, nouvelle directrice désignée est applaudie.

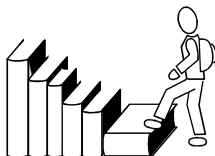
Présentation des délégués de classes et de son comité

Julie Küttel (10 VP1) est présidente du Comité des conseils des délégués de classe. Elle présente le fonctionnement des conseils de classe, à savoir 2 élèves nommés par classe (7P à 11S), un conseil de classe a également lieu à Bière pour les classes 7-8P. Des réunions sont organisées une fois par mois et des plénières deux fois par semestre. Un lien est établi avec le conseil de Bière.

Son rôle est de représenter les élèves. Proposer des améliorations pour les bâtiments, la vie scolaire, l'ambiance de l'école, tisser les liens entre les élèves, la direction, le parascolaire, les enseignants.

A quoi sert le comité ? Un calendrier est prévu pour l'année scolaire. Le Comité parle au nom du conseil de classe et suit les étapes des projets. Par exemple, pour les journées spéciales, un groupe s'est manifesté pour l'organiser (thèmes à venir). Il y a toujours la prévention contre le harcèlement qui continue. Le Journ'AB continue également avec une plus grande participation des journalistes.

Des devoirs surveillés ont été demandés par et pour les élèves 9-11 qui sont maintenant ouverts. Il y a du vandalisme dans les toilettes, nous souhaitons impliquer les élèves dans le nettoyage et la surveillance par les pairs.



Plusieurs demandes ont été faites : obtention de casiers au Collège Jura, des rideaux dans les douches pour leur intimité. Au collège Plateau, les élèves 7-8P ont constaté que les plafonds sont moisissés, est-ce qu'ils vont être réparés ?

Nicolas Hofmann tient à préciser qu'en effet il y a une fuite dans le toit, qui normalement est réparée, mais comme il ne pleut pas ces jours, on ne peut pas vérifier. Murielle Pretlot Desoleil confirme que le plafond ne risque pas de tomber, tout le monde est en sécurité, elle a pu rassurer ses élèves.

Pour donner réponse au Comité : ce qui touche à l'immobilier des collèges (rideaux, faux plafonds, casiers) c'est de la compétence de la commune d'Apples, il faut donc s'adresser directement à elle. Les coordonnées leur seront transmises.

Communications du bureau

La présidente indique que Cinthia Jotterand a accepté d'être vice-présidente. Sa nomination est confirmée sous les applaudissements.

Une prochaine soirée de préparation pour organiser l'Assemblée des parents prévue en mai 2019, doit être agendée. Un Doodle sera adressé prochainement aux représentants des parents.

Adoption du procès-verbal du 18 septembre 2018

Pierre-Alain Schaub souhaite apporter quelques modifications (*en italique*) :

Page 3 : (cette tâche étant de la compétence ASIABE *pour les enfants inscrits à la cantine et des parents pour les enfants non-inscrits*).

Page 4 : Pierre-Alain Schaub indique *qu'une polémique est relayée dans certains articles de journaux concernant le parascolaire*. Des délégués de commune ont été mandatés pour *retravailler le cadre de référence pour le nouvel accueil de jour parascolaire*, en proposant notamment des aménagements.

Aucune autre remarque n'est ajoutée, il est approuvé avec ses modifications à l'unanimité.

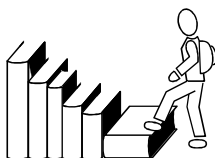
Communications de l'ASIABE

Ruth Muller membre du CODIR de l'ASIABE et municipale de Pampigny, est l'infirmière référente pour le parascolaire le midi.

Charles-Antoine Valsesia, municipal à Vaux-sur-Morges, fait partie du CODIR portant la responsabilité du parascolaire, ils travaillent en étroite collaboration avec Marine Staehli.

Charles-Antoine Valsesia présente le parascolaire à ce jour, rappelle que depuis 2013, pour répondre à l'article 63 de la Constitution, une première étape du parascolaire a été mise en place avec les cantines de midi (200 enfants en moyenne sur l'année) et ce, durant 5 ans.

Le CODIR a pris en compte les besoins et les demandes ce qui a permis de définir le cadre.



L'ASIABE a son parascolaire tel qui est actuellement. En fonction des compétences réunies, le concept a été admis par l'ensemble des autorités des 13 communes. Nous affinerons et construirons encore en fonction des demandes que nous recevrons.

Un des critères de base est que nous renonçons à avoir des services-prestations de haute valeur, l'ASIABE propose de la surveillance encadrée par des personnes compétentes. Cette structure a été validée et reconnue par les instances étatiques. Il y a des équipes mixtes, soit des professionnels diplômés et des personnes auxiliaires. Cette structure globale a été ventilée pour les 13 communes, soit 4 lieux, Apples, Bière, Chaniaz et Pampigny. Ce système est en constante évolution. Aujourd'hui, c'est notre perception actuelle, celui-ci peut tout à fait évoluer, diminuer, augmenter et être original.

L'équipe de surveillance qui s'occupe des enfants n'est pas bardée de diplômes, l'ASIABE estimant qu'il s'agit d'enfant en santé. Il y n'a aucune exclusion pour les enfants qui sont en situation d'handicap, des aides peuvent être mises en place par le SESAF, nous les accueillons volontiers.

Marine Stäheli nous donne un aperçu avec une présentation imagées des différents sites et de la journée du parascolaire.

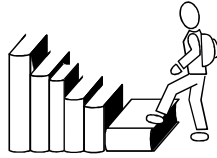
Charles-Antoine Valsesia indique que l'accueil de midi à Bière est toujours autorisé à Bière. Cette commune est train de réfléchir à un nouveau projet. Pampigny a deux sites, le foyer de la salle de gym et la buvette du foot. Après réflexion, l'accueil a été imaginé avec des porta cabines, mais la galerie de la grande salle va être utilisée pour ces élèves, des aménagements doivent encore se faire pour accueillir les 36 élèves du midi et 24 élèves de l'après-midi. C'est un grand volume avec un espace extérieur sans voitures, des synergies peuvent se faire avec le jardin d'enfants au château.

Des conseillers communaux de Pampigny sont inquiets pour la traversée de la route cantonale, mais ces enfants seront accompagnés. Est-ce possible d'avoir un arrêt de bus proche de l'auberge? Une rencontre est à prévoir avec le transporteur et le parascolaire. Ruth Muller demande de relayer aux parents que ces enfants seront bien entendu accompagnés jusqu'à la grande salle.

Charles-Antoine Valsesia parle encore du site de Chaniaz et des deux sites d'Apples. Le challenge est de démarrer avec ce que l'on a et qui fonctionne. Il y a un financement de la part des parents et CHF 600'000.- de subventions qui sont à charge de 13 communes. Le budget 2019 tient la route. Les parents paient le prix du repas et l'encadrement est calculé en fonction des revenus. Le poste des Transports pour le parascolaire doit être diminué, au vu du nombre d'élèves et de sites.

Pierre-Alain Schaub aimerait savoir si des membres présents ont des échos du terrain. Swen Balducci indique qu'il n'est pas au courant que du parascolaire existe.

Cinthia Jotterand indique que la carte nécessaire pour l'entrée au foyer est très difficile à imprimer et le lien est difficile à trouver sur le site Internet.



Swen Balduci comment voyez-vous l'évolution ? Qui décide ?

Charles-Antoine Valsesia répond que l'exécutif est le CODIR de l'ASIABE. Le législatif est un délégué par village. Le travail est préparé par le CODIR, validé ensuite par les 13 Municipalités et sanctionnés par le législatif. Enfin, le CODIR est en charge du développement.

Sylvie Gomez souhaite savoir comment la communication se fait entre parents et futurs parents ?

Cinthia Jotterand propose que quelqu'un du CODIR vienne aux séances des parents pour les informer.

Charles-Antoine Valsesia indique que la collaboration est excellente avec l'école, les enseignants et les doyennes.

Sylvie Gomez propose de faire une transition avec le prochain point à l'ordre du jour, soit sur le retour de la commission Parascolaire et donne la parole au rapporteur, Patrice Copin.

Patrice Copin indique que les retours sont positifs de la part des parents, le sujet récurrent est le coût de la prestation. Quant à la commission Parascolaire, elle s'est constituée et un rapport a été fait.

Charles-Antoine Valsesia est intéressé par cette proposition et est d'accord de partager des préoccupations. Marine Staehli faisant partie de la commission, des retours directs peuvent se faire.

La présidente tient à remercier le CODIR de venir de temps à autre pour éclairer quelques lumières.

Communications du directeur

Le directeur prend la parole pour différents petits points.

Un courrier sur le groupe HAGIR va être distribué ces jours dans les classes.

Suite au changement de la LEO, des élèves en âge scolaire ont des soucis de propreté, ce qui peut causer quelques désagréments aux enseignantes mais aussi au parascolaire.

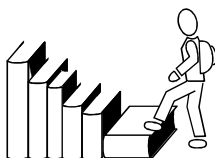
Le SESAF peut nous aider mais nous devons trouver de nouvelles solutions.

Une nouvelle soirée sur la Formation professionnelle pour les parents 10-11 pour comprendre le système de formation en Suisse aura prochainement lieu.

Un vol d'ordinateurs a de nouveau été perpétré la semaine passée au Collège Plateau.

Le directeur a une pensée pour un ancien élève décédé il y a peu : Erwan Sueur.

La neige risquant d'arriver, notre procédure va être mise à jour, nous proposons d'avertir les parents à être attentifs au site Internet de l'établissement. L'Etat n'ayant pas de budget pour envoyer des SMS à tous les parents.



Willy Favre a effectué son mémoire à l'IDHEAP sur l'introduction des conseils d'établissement. Il témoigne qu'à Apples, nous avons de la chance : « Y'en a point comme nous ! ». C'est un Conseil d'établissement exemplaire, où de nombreuses personnes présentes enrichissent des discussions et c'est une chance. Il a eu beaucoup de plaisir à être présent et à travailler avec les membres du CET. Il tient à remercier chacun pour leur confiance, pour qui ils sont et souhaite bonne chance à chacune et à chacun pour la suite.

Divers et propositions

Pierre-Alain Schaub indique qu'il prend sa retraite politique, il ne sera plus à l'ASIABE, donc il vit son dernier CET. Il tient à remercier et féliciter les personnes présentes pour ces franches discussions dans la bienveillance. Pierre-Alain Schaub est applaudi. La présidente tient à le remercier, sa présence a été très agréable. Un nouveau membre doit donc être désigné parmi l'ASIABE et nous espérons que cela soit quelqu'un du CODIR. Sylvie Gomez le remercie d'avoir subi nos véhémences et lui souhaite, bien du plaisir dans ces prochains projets.

Nicolas Hofmann donne des suites de son « coup de gueule », une circulaire a été distribuée aux parents. Du coup, plus personne ne se parque dans les lignes jaunes du parking de Chaniaz. Si nécessaire, Nicolas Hofmann est d'accord de le faire sur d'autres sites si cela est nécessaire. A ce propos, il propose que les communes adressent plus d'amendes de parking sauvage.

Cynthia Jotterand recommande un film *Le jour où j'ai brulé mon cœur* sur le harcèlement suivi d'un débat très intéressant. Elle propose que ce téléfilm soit diffusé aux élèves secondaires.

Pour clore cette soirée, la présidente termine par un petit discours à l'intention du directeur prochainement retraité.

La séance est levée à 21h55 et se termine par un apéritif.

Prochaine séance : jeudi 21 février 2019 à 20h00 à la salle du Conseil communal à Apples.

Sylvie Gomez

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'S Gomez'.

Présidente du Conseil d'établissement

Nathalie Leitos

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'N Leitos'.

Secrétaire du CET